

Agriculture | La coopération agricole, un soutien de choix lors de l'installation des jeunes agriculteurs



La journée Installation-Transmission, c'est le rendez-vous habituel des jeunes agriculteurs récemment installés qui présentent leurs projets lors du Salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Cette 3e édition n'ayant pas pu se tenir physiquement, c'est en ligne que s'est déroulée cette matinée de débat dans le cadre de la Semaine de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine 100% digitale. Lors de cette demi-journée du 20 mai, 4 jeunes agriculteurs néo-aquitains venus d'horizons bien différents et dont aqui.fr a présenté le parcours se sont succédé avec des projets très variés.

« C'est une satisfaction que de maintenir cette journée de transmission des valeurs essentielles de l'agriculture » se félicite Dominique Graciet, président du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Le contexte particulier qui oblige à dématérialiser cette journée de débat et aussi celui qui pousse de nombreuses personnes extérieures au monde agricole à reconsidérer le rôle de l'agriculture. Cette prise de conscience se ressent d'ailleurs dans les profils des jeunes qui s'installent puisque pour beaucoup ils ne sont pas issus du monde agricole et s'installent hors cadre familial. Un renouvellement des acteurs du monde agricole nécessaire puisque le nombre de départs à la retraite est toujours supérieur au nombre d'installation comme le rappelle Jean-Pierre Raynaud, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'agriculture. Ce dernier souhaite aussi rappeler l'engagement de la région pour promouvoir l'installation grâce à des dispositifs comme l'aide à l'installation qui représente un budget de 17 millions d'euros.

Selon Julien Rouger, Secrétaire général Jeunes Agriculteurs Nouvelle-Aquitaine, la coopération tient un rôle primordial dans ce renouveau des acteurs du monde agricole, « il y a un réel besoin de communiquer autour de l'installation pour donner envie de s'installer notamment en mettant en lumière des jeunes qui ont réussi » assure-t-il. Le travail en réseau au sein des coopératives peut devenir une rampe de lancement idéale pour les jeunes agriculteurs désireux de s'installer.

La coopération, un argument en faveur de l'installation

C'est aussi l'avis de Denis Baro, président de la coopération agricole Nouvelle-Aquitaine, « il y a en

Nouvelle-Aquitaine près de 270 coopératives et cela représente un chiffre d'affaires total de près de 11 milliards d'euros sur toute la filière agricole et agroalimentaire », explique Denis Baro. Ce poids économique important peut devenir un gage de sécurité pour les jeunes agriculteurs qui s'engagent dans des coopératives, mais il revient aussi d'accompagner ces nouveaux agriculteurs notamment en les informant au préalable des possibilités qui s'offrent à eux, « on travaille en amont pour informer les futurs agriculteurs grâce entre autres à des rencontres et des forums » détaille Denis Baro. Au-delà de l'aspect informel de ces relations, la confiance mutuelle entre les coopératives et les jeunes agriculteurs est favorable aux deux parties. La coopérative profite du regard neuf et revigorant du jeune agriculteur souvent porteur de nouvelles pratiques innovantes et bénéfiques et de son côté le jeune peut se nourrir des enseignements de ses collègues plus âgés. De cette relation peut naître l'agriculture de demain, celle qui s'engage dans la transition écologique et sociale et qui n'hésite pas à se remettre en question perpétuellement. Les changements peuvent d'ailleurs se profiler rapidement puisque les jeunes agriculteurs s'impliquent de plus en plus dans la gouvernance de la coopérative: « sur notre coopérative, nous avons 3 jeunes agriculteurs au conseil d'administration, ce qui montre bien l'engagement de ces jeunes », affirme Denis Baro.

Parmi ces jeunes qui s'engagent, on peut citer Thibault Tautzia, représentant du groupe de jeunes constitué? au sein de la coopérative Maïsadour. L'agriculteur de 26 ans, installé depuis 3 ans et demi à Campagne (24) en polyculture et élevage, n'était pas destiné dans un premier temps au monde de l'agriculture puisqu'il a d'abord fait des études de droit et de commerce. Quand il décide de s'installer, la coopérative lui a permis de diversifier sa production avec du maïs semence. En plus des nouvelles opportunités de production, la coopérative lui assure une stabilité financière appréciable pour un agriculteur fraîchement installé. Les prix fixes et les contrats passés grâce à la coopérative rassurent l'exploitant et s'il devait faire face à des coups durs les techniciens de Maïsadour seraient là pour lui prêter mainforte. S'impliquer auprès d'une coopérative locale permet aussi de donner du sens à leur travail, « intégrer Maïsadour ça m'a permis de me sentir intégré au territoire et de trouver ma place dans la société en me sentant utile, ça permet de contraster un peu avec l'agri bashing qui peut parfois nous faire douter de nous » témoigne Thibault Tautzia.

Julien Biteau à l'inverse de Thibault a tout de suite compris qu'il serait agriculteur. Petit fils d'agriculteur dont le père n'a pas pu reprendre l'exploitation malgré sa volonté de devenir exploitant, Julien lui ne changera pas d'avis. Le nouvel agriculteur a donc profité d'un départ en retraite pour s'associer durant son apprentissage à ses patrons en rachetant les parts du nouveau retraité. A 22 ans, le jeune agriculteur de Charente-Maritime s'est lancé dans l'agriculture avant tout par amour pour l'élevage et les animaux. Cette installation hors cadre familial s'est faite avec le soutien de la coopérative Terre Atlantique, « j'ai eu l'opportunité de m'installer durant mon BTS donc je ne m'étais pas encore confronté au terrain, heureusement j'ai eu le soutien de la coopérative qui m'a proposé l'aide d'un technicien, mais aussi une aide financière avec un plan d'accompagnement sur 5 ans », raconte Julien. Ce choix, Julien Biteau ne le regrette pas aujourd'hui et au contraire il encourage ceux qui peuvent être encore un peu réticents à se lancer, « quand on est jeune, il faut franchir le pas, même si le parcours est semé d'embûches » encourage-t-il. Les obstacles qui peuvent se dresser sur la route de ces jeunes entrepreneurs agricole peuvent d'ailleurs être contournés avec l'aide des chambres d'agriculture qui proposent à la fois du conseil et un accompagnement financier.

Des partenaires privilégiés pour les jeunes agriculteurs

Les chambres d'agriculture ne sont pas les seuls organismes à proposer un accompagnement aux futurs agriculteurs. Du côté de la SAFER on propose un accès facilité au foncier agricole pour les jeunes agriculteurs. Christophe Villier viticulteur en Gironde a profité de l'aide de la SAFER de Nouvelle-Aquitaine pour trouver un complément à sa parcelle de 5 ha de vignes. Il est alors devenu l'acquéreur en portage pour 5 ans d'un complément de 4 ha de vignes. La SAFER agit tout au long de l'année en faveur de l'installation de nouveaux agriculteurs et mise sur l'implication des jeunes qu'ils encouragent par des dispositifs de soutien. Philippe Tuzet, directeur de la SAFER Nouvelle-Aquitaine, rappelle d'ailleurs que « la SAFER Nouvelle-Aquitaine stocke actuellement 800 ha en attendant de trouver de jeunes agriculteurs pour une reprise ». Dans le même temps, la SAFER propose aussi une aide de 1500 euros pour les frais notariés.

Le Crédit Agricole Aquitaine, banque coopérative est aussi en première ligne aux côtés des entrepreneurs agricoles aquitains puisque selon Ludovic Charbonnier, en charge de l'important dossier des installations, 81 % d'entre elles en Nouvelle-Aquitaine sont financées par le Crédit Agricole. Des installations qui répondent à des critères agroécologiques dans 73 % des cas et Ludovic tient aussi à rappeler la féminisation de plus en plus importante de la part des nouveaux exploitants avec 25 % de dotations jeunes agriculteurs qui sont proposés à des agricultrices.

C'est d'ailleurs une jeune agricultrice qui prend la parole pour clôturer ses débats. Angélique Chabrely s'est reconvertie à la suite d'une licence AES qui la destinait plutôt aux métiers de l'administration. Après avoir finalement choisi un poste d'hôtesse de caisse, Angélique décide après sa grossesse de racheter les parts de son beau-père parti à la retraite et propose sur sa nouvelle exploitation un élevage de volaille en vente directe en plus des bovins et des ovins. L'éleveuse a choisi d'adhérer à la CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) de St-Paul. Un choix qu'elle justifie par le coût financier des outils nécessaires à son exploitation. Angélique Chabrely est aujourd'hui satisfaite par son travail dans la coopérative, « c'est un secteur où l'on se connaît tous donc il est très facile de travailler dans le respect mutuel », confie Angélique.

Travailler ensemble pour mieux pérenniser les installations et la transmission du savoir-faire agricole c'est l'un des enjeux majeurs de l'agriculture de demain qui va devoir compenser les départs à la retraite par de nouvelles installations. Chaque année, il y a environ 1 900 nouvelles installations en Nouvelle-Aquitaine selon la Chambre d'agriculture. Un chiffre qui devra augmenter pour compenser le nombre de départs à la retraite. Jean-Baptiste Cazale?, secrétaire général adjoint Jeunes Agriculteurs Nouvelle-Aquitaine tient malgré tout à rappeler que le contexte actuel peut être favorable à de nouvelles installations, notamment en donnant envie à des jeunes de se lancer grâce à la nouvelle image de l'agriculture nourricière acquise durant le confinement.

Clément Bordenave
Crédit Photo : *Aqui.fr*
Publié sur *aqui.fr* le 20/05/2020
[Url de cet article](#)